



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article640>

Lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg)

- En lutte -



Date de mise en ligne : mardi 2 février 2010

L'École Émancipée

Communiqué de presse des enseignants grévistes du lycée Fustel de Coulanges : Accompagnement ou dédoublements ? Nous ne voulons pas choisir

La contestation de la réforme Chatel s'amplifie au Lycée Fustel de Coulanges. Le Ministère et les Recteurs semblent vouloir accélérer le calendrier de mise en oeuvre de la réforme. Cet empressement et cette débauche de communication se traduisent dans notre Lycée par de multiples réunions - dont une devant être animée par 2 Inspecteurs de l'Education Nationale - pour nous expliquer encore combien nous avons mal compris la réforme... Les enseignants du Lycée dénoncent cette volonté de passage en force.

Au Lycée Fustel, 64 % des enseignants du secondaire étaient en grève le 21 janvier dernier et depuis, une majorité de collègues a signé une déclaration annonçant à la Direction son refus de participer à un sabotage collectif : les équipes de professeurs ne sauraient participer en effet, comme il leur est demandé, à la décision de supprimer des postes d'enseignants ou d'entrer en concurrence, entre disciplines, pour le partage des heures en effectifs réduits qui ne seront plus déterminées nationalement mais établissement par établissement dans le cadre de la réforme.

En effet, les parents et les élèves doivent savoir que la mise en place des 2 heures d'accompagnement dit personnalisé se fait au détriment et en concurrence des heures dédoublées de cours (soit 30% des heures de cours actuellement). Les lycéens ne pourront avoir les 2. Soit ils auront des groupes de langues réduits (24 élèves), des travaux pratiques en Sciences, des modules de méthodologie en Lettres, Histoire-Géographie, Philosophie, Sciences Économiques et Sociales et Mathématiques, mais alors l'accompagnement ne sera pas individualisé, soit ils auront de bonnes conditions d'accompagnement mais ils perdront des heures de cours disciplinaires en demi classe.

L'académie de Strasbourg perdra 174 postes à la rentrée 2010. Quant au Lycée Fustel, il devrait perdre 2 à 3 postes de professeurs alors même que le nombre d'élèves demeure constant (après 3 suppressions l'an passé). La réforme n'est donc pas réalisée à moyens constants et sa mise en oeuvre générera une baisse du taux d'encadrement des élèves puisque des disciplines, des classes ou séries, n'auront plus la possibilité de travailler à effectifs réduits. Rappelons par ailleurs que toutes les disciplines, sans exception, voient leur horaire d'enseignement se réduire, en moyenne, de 25% en classe de Seconde.

Un exemple : à la rentrée prochaine le nouveau dispositif d'accompagnement « personnalisé » de la réforme, tant mis en avant dans la communication ministérielle, serait vraisemblablement proposé en groupe de 15 à 18 élèves au lycée Fustel, compte tenu de la contraction des moyens qu'impose la réforme Chatel... alors que le lycée Fustel a mis en place, cette année, à titre expérimental, un véritable accompagnement individualisé prenant en charge les élèves de seconde les plus en difficulté avec un taux d'encadrement de 3 à 4 élèves par professeur. Où sont les améliorations promises par la réforme Chatel ? Comment imaginer qu'une réforme digne de ce nom puisse être réalisée, dans l'intérêt des élèves, dans un tel contexte budgétaire ?

Une majorité d'enseignants du lycée Fustel entend bien poursuivre son action visant à mettre en lumière les effets délétères de cette réforme et faire barrage à sa mise en oeuvre à marche forcée. En conseil pédagogique, ils exposeront leurs besoins pédagogiques pour appliquer correctement les programmes mais refuseront de participer aux marchandages inéluctables qu'entraîne la diminution des postes et heures allouées par le rectorat dans le cadre de la réforme Chatel.

Ils appellent les enseignants des autres lycées de l'Académie, les représentants des parents et des lycéens à se mobiliser à leurs côtés pour dénoncer le tour de passe-passe budgétaire qui conduit à dégrader les horaires et les

contenus d'enseignement de toutes les disciplines, réduit le taux d'encadrement des élèves, met en concurrence les enseignants et les établissements entre eux, fait exploser le cadre national de l'enseignement secondaire et donc, à terme, du baccalauréat. A défaut d'un retrait de la réforme, ils demandent a minima qu'elle soit repoussée d'un an afin de permettre véritablement à la représentation démocratique incarnée dans le Parlement de se saisir de cette question qui engage les générations futures de citoyens et la société dans son ensemble.